



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



Service du médecin cantonal SMC
Rte de Villars 101, 1752 Villars-sur-Glâne
T +41 26 305 79 80, F +41 26 305 79 81
www.fr.ch/smc

Tel : +41 26 305 79 80

E-Mail: smc@fr.ch

En collaboration avec
l'Office fédéral de la
santé publique

Procédure en cas de symptômes de maladie ou de rhume chez les élèves des écoles du degré secondaire supérieur

Informations et recommandations

Etat: 20.10.2020

Quand devez-vous rester à la maison ?

Lorsqu'au moins un des symptômes marqués en rouge est présent.

Les symptômes d'une maladie chronique connue ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de votre état.

Rhume non accompagné de fièvre

Fièvre (>38.5)

Toux, mal de gorge

Si la toux ou le mal de gorge ne résulte pas d'une maladie chronique (par ex : asthme).

Perte du goût et/ou de l'odorat

Si cette perte n'est pas associée à un rhume.

Vous êtes par ailleurs en bonne santé.

OUI

OUI

OUI

Si malgré les symptômes votre état général est bon, il est recommandé d'évaluer votre risque d'être infecté-e par le covid-19 via le « Coronacheck » www.fr.ch/coronacheck. **Si votre état général n'est pas bon ou si les symptômes persistent plus de 3 jours**, il faut contacter votre médecin traitant qui décidera de la nécessité d'un test.

Pas de test

Un test est effectué

Vous devez rester à la maison.
Informez votre école.

Vous devez rester à la maison jusqu'à l'obtention des résultats du test.

négatif

Le résultat du test est :

positif

Les symptômes ont disparu depuis au moins 24h.
Remarque : les frères et sœurs qui ne sont pas soumis à des obligations de quarantaine par le médecin cantonal peuvent aller à l'école sans restriction.

Suivre les consignes de l'autorité chargée du traçage des contacts, prise en charge par le médecin traitant.
Vous devez rester à la maison au minimum 10 jours (isolement).

Les symptômes ont disparu depuis au moins 48h.

Vous pouvez aller l'école.